

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2007
(convocation du 15 octobre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)
M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)
M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)
Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Syndicat intercommunal des jalles, de Lande à Garonne - 8e programme de travaux - Opération n°5 - Participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Autorisation - Décision

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2004/0961, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé de participer financièrement au 8^e programme de travaux (2004-2008) du syndicat intercommunal des jalles, de Lande à Garonne (SIJALAG) à hauteur de 32 % du montant prévisionnel H.T. des travaux.

Pour chaque opération du programme, une convention d'application doit être signée entre le syndicat et la Communauté urbaine de Bordeaux, afin de définir les modalités pratiques de mise en œuvre de la participation communautaire.

Suite aux modifications intervenues sur le 8e programme de travaux (liées à des imprévus et à des actes de vandalisme), le SIJALAG a souhaité suspendre le programme de travaux, à l'exception de l'opération n°5, afin de faire réaliser une étude ayant pour objectif de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour garantir de bon fonctionnement hydraulique de la Jalle de Blanquefort et de ses affluents, la Communauté urbaine de Bordeaux ayant décidé de participer financièrement à cette étude par délibération n°2007/0308.

La présente délibération a donc pour objet la signature de la dernière convention à intervenir sur le 8^{ème} programme de travaux, nommée : « Opération n°5 – Remplacement et automatisation des pelles de l'écluse Napoléon ».

Description de l'opération n°5

L'opération n°5 consiste à remplacer deux pelles de l'écluse du Moulin de Bonneau et à les automatiser, de même qu'une pelle de l'écluse située dans l'enceinte de la Société Nationale des Poudres et Explosifs, ces deux ouvrages constituent « l'écluse Napoléon » et sont situés sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Le montant des travaux a été estimé à 105 850 € H.T, augmenté de 10% pour les frais divers (dont maîtrise d'œuvre), soit 10 585 € H.T. Le montant estimatif total de l'opération est donc de 116 435 € H.T.

Sur la base d'un taux de participation communautaire de 32 % du montant prévisionnel H.T., le montant de cette participation est fixé à 37 259,20 €.

Le montant de la participation communautaire telle que définie ci-dessus, correspond à une estimation du coût de l'opération. Par conséquent, toute augmentation de l'enveloppe devra nécessairement faire l'objet d'un accord préalable de la Communauté urbaine de Bordeaux pouvant donner lieu le cas échéant à la passation d'un avenant à la convention annexée à la présente délibération.

Le projet de convention ci-annexé fixe les conditions dans lesquelles la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux à cette opération n°5 sera versée.

La dépense sera imputée au Budget Principal de l'exercice 2007, sur les crédits inscrits Chapitre 204, Article 20415, Fonction 8310, CRB O200, Programme PE03.

Cette contribution à l'opération n° 5 reste dans les limites financières autorisées dans le cadre des crédits ouverts pour la participation communautaire au 8^e programme de travaux du SIJALAG autorisée par la délibération n°2004/09 61 du Conseil de Communauté du 17 décembre 2004, s'élevant initialement à 439 393,28 € H.T. Après financement de la contribution de la Communauté urbaine de Bordeaux aux travaux relatifs à cette opération, 42% des crédits alloués pour l'ensemble du programme auront été utilisés, en prenant en compte la participation communautaire à l'étude préalable aux travaux d'aménagement du réseau hydrographique du bassin versant de la Jalle de Blanquefort.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer l'avenant à la convention «SIJALAG – 8^e programme – opération n°5 – Remplacement et automatisation des pelles de l'écluse Napoléon » ci-annexé, à intervenir avec le syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne,
- décider le versement du montant de la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux, à l'opération n° 5 du 8^e programme du syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne, à hauteur de 37 259,20 €,
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 NOVEMBRE 2007</p> <p>PUBLIÉ LE : 9 NOVEMBRE 2007</p>

M. JEAN-PIERRE TURON

